

Paris, le 14 mars 2024

Vers une aide à mourir sans aide à bien vieillir : le poids des maux, le choc des symboles

Alors que le Président de la République a confirmé dans une interview le 10 mars que le projet de loi sur la fin de vie sera présenté au printemps et prévoira une « aide à mourir » qui concernera également le domicile et les Ehpad, la FNADEPA alerte sur le message envoyé aux Français : l'aide à mourir ne peut pas être la seule réponse de l'Etat face à la vague démographique qui s'annonce.

Si la FNADEPA ne souhaite pas se prononcer sur la mise en œuvre de ce nouveau droit, dont la création appartient au législateur, elle s'interroge sur la symbolique du message envoyé aux Français de pouvoir prochainement être « aidés à mourir » mais pas à « bien vieillir ».

En effet, malgré la promesse du Président Macron en 2018, et l'engagement de la Première ministre Elisabeth Borne et de la ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé en novembre 2023 de présenter une loi Grand âge d'ici l'été, le projet de loi semble une fois de plus à l'arrêt et n'est toujours pas à l'agenda parlementaire.

Pourtant, la réalité démographique nous impose d'agir : d'ici 2060, 23,6 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus, soit une hausse de 80 % en 53 ans¹.

Si la proposition de loi Bien-Vieillir, qui sera définitivement adoptée d'ici fin mars, permet quelques avancées, elle n'engage aucune réforme majeure et n'apporte aucun financement nouveau, alors que 89 % des Ehpad, résidences autonomie et services à domicile annonçaient un déficit fin 2023 et que 78 % d'entre eux manquent de personnel².

Le modèle d'accompagnement du Grand âge est à bout de souffle. Il est plus qu'urgent d'agir.

La FNADEPA alerte : l'aide à mourir ne peut pas être la seule réponse de l'Etat face à la vague démographique qui s'annonce. Elle appelle le gouvernement à présenter au plus vite le projet de loi Grand âge tant de fois promis.

Contact presse - Marie-Hélène CHALS - 06 07 98 54 03 - mh.chals@fnadepa.com

À propos de la FNADEPA - Association loi 1901 créée en 1985, la FNADEPA est une Fédération nationale professionnelle qui regroupe des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées de tout statut : fonction publique territoriale et hospitalière, associatif et privé commercial. Elle est ainsi la tête de pont d'un réseau de 1 500 professionnels de terrain, rassemblés en associations départementales et régionales. www.fnadepa.com

¹ Source : Insee

² Source : enquête FNADEPA auprès de 1500 adhérents – septembre 2023.